

19. Paysage Salonga-Lukenie-Sankuru

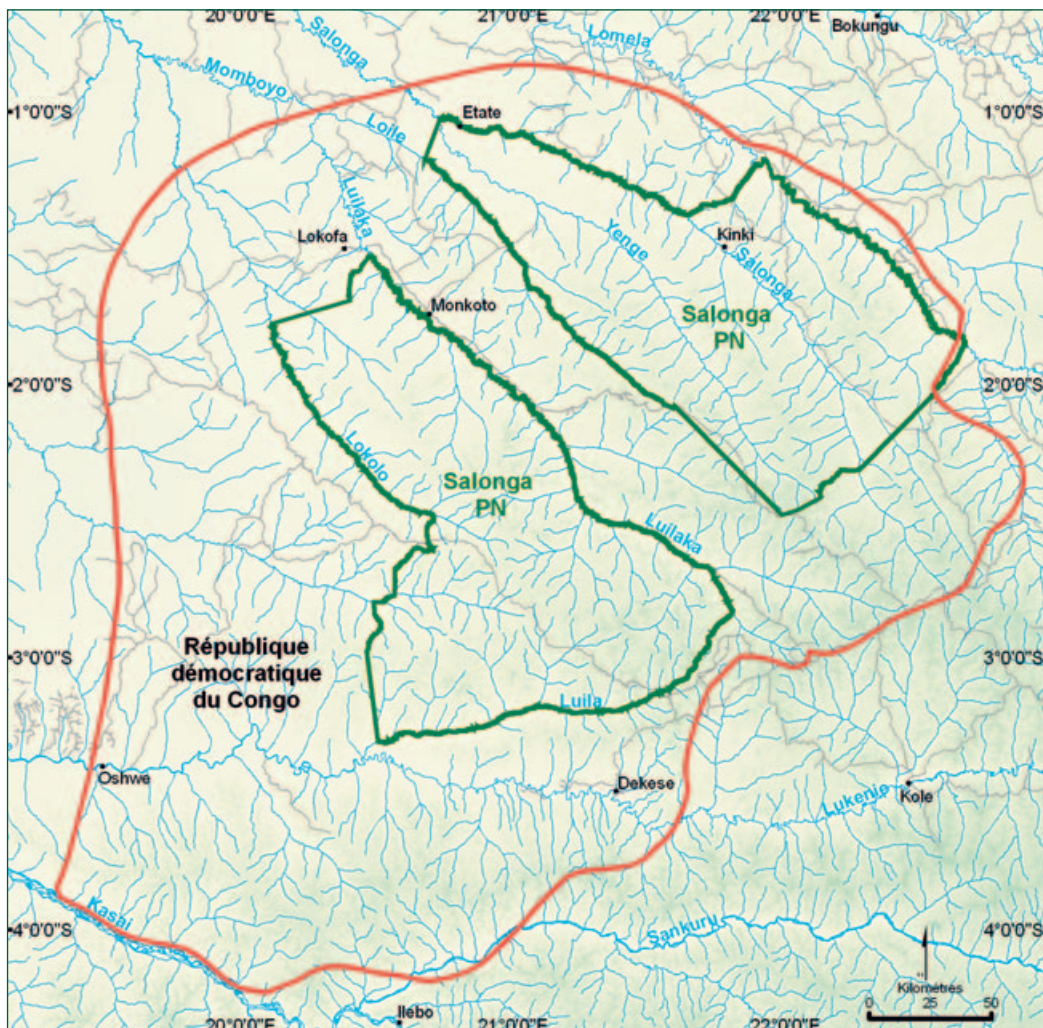


Figure 19.1. Carte du Paysage Salonga-Lukenie-Sankuru (Sources: CCR, SRTM, SYGLAP, WWF-RDC).

Situation et superficie

Le Paysage s'étend au cœur de la Cuvette centrale du Congo en République démocratique du Congo, à cheval sur les provinces d'Equateur, Bandundu, Kasai occidental et Kasai oriental. Il couvre 102.847 km² et est centré sur le parc national de la Salonga. D'une superficie de 33.350 km², celui-ci représente le deuxième plus grand parc de forêt au monde, mais il est formé de deux blocs indépendants (Figure 19.1).

Milieu physique¹

Relief et altitude

Le relief est composé de plateaux de basse altitude, de terrasses et de «hauts» plateaux situés entre 300 m d'altitude à l'ouest et 700 m à l'est. La ma-

Le Paysage en quelques points

Coordonnées: 0°49'32"N – 4°13'49"S; 19°19'23"E – 22°52'24"E

Superficie: 102.847 km²

Altitude: 300-700 m

Ecorégion terrestre: Ecorégion des forêts congolaises centrales

Ecorégions aquatiques: Ecorégion de la Cuvette centrale
Ecorégion du Kasai

Aires protégées: Parc national de la Salonga 33.350 km², 1970

jeure partie du Paysage est occupée par des basses terres marécageuses ou inondables. Par endroits, des falaises de 80 m de haut bordent les rivières.

¹ Cette section est en grande partie tirée de Evrard (1968).

Géologie et sols

Le Paysage est situé intégralement dans la Cuvette alluviale du Congo. Les sédiments les plus jeunes sont d'âge pliocène, pléistocène et holocène; les plus anciens, qui affleurent dans les vallées, sont d'âge crétacé. A l'est, au sud et au centre du Paysage, les sols sont sableux ou sablo-argileux (aréno-ferrals et ferralsols). Les vallées sont recouvertes de sables blancs et dans les zones marécageuses ceux-ci sont recouverts par un horizon de matières organiques peu décomposées. Dans la partie basse du Paysage, au nord et au nord-ouest, les sols hydromorphes sont dominants et recouvrent plus de 50% de la surface.

Hydrographie

La moitié nord du Paysage est drainée vers le nord-ouest par des rivières plus ou moins parallèles, notamment la Lomela et la Salonga (Figure 19.2), des affluents de la Ruki qui rejoint le fleuve Congo à Mbandaka. Au sud-ouest, une partie du Paysage appartient au bassin du lac Mai Ndombe. Tout au sud, le drainage est assuré par les rivières Lukenie et Sankuru, des affluents du Kasai qui se jette dans le fleuve Congo à Kwamouth. La majeure partie du Paysage est sujette à d'importantes inondations saisonnières.

Climat

La pluviométrie annuelle moyenne est de 2.100 mm dans le nord et 1.700 mm près de la

Lukenie dans le sud. Les précipitations mensuelles varient peu, mais accusent une légère diminution de juin à août.

Végétation

Le Paysage fait partie de l'écorégion des forêts congolaises centrales et est couvert à 94% par des formations forestières diverses (Figure 19.3): 23,6% de forêts marécageuses ou inondables et 70,8% de forêts de terre ferme qui constituent une mosaïque de formations plus ou moins sempervirentes (dans les fonds humides) ou caducifoliées (sur les sommets de plateaux et les crêtes). Parmi les différentes formations on note de petites étendues de forêt à monodominance de *Gilbertiodendron dewevrei*, *G. ogoouense* ou *Brachystegia laurentii*, des forêts semi-caducifoliées à *Staudtia stipitata*, *Greenwayodendron suaveolens*, *Scorodophloeus zenkeri*, *Anonidium manni* et *Parinari glabra*, des forêts ripicoles à *Uapaca heudelotii* et *Parinari congensis*, des forêts inondables à *Oubanguia africana*, *Scytopetalum pierreanum* et *Guibourtia demeusei*, ainsi que des forêts marécageuses à *Entandrophragma palustre*, *Coelocaryon botryoides* et *Symphonia globulifera*. La flore forestière est dominée par les légumineuses de la sous-famille des césalpinioïdées, ensuite par les euphorbiacées et les apocynacées (Evrard 1968). Les essences de haute valeur commerciale comprennent divers acajous africains (*Entandrophragma sp.*) et diverses espèces d'ébène (*Diospyros spp.*).

Au sud, le Paysage comprend une zone de transition entre les forêts humides et l'écoré-

Figure 19.2. La Salonga.



gion de la mosaïque forêts-savanes congolaise méridionale représentée par des îlots de savanes (0,9%) entourés de forêts. Enfin, un habitat très important pour la faune est formé par les clairières marécageuses riches en sels minéraux, les bays d'éléphants ou "botoka njoku". Plusieurs ont été identifiées durant les prospections du programme MIKE et à l'occasion des explorations de WCS; d'autres ont été mentionnées par des chasseurs lors des études socio-économiques (WWF 2006; WCS 2005a, 2005b).

Faune

Mammifères

Le Paysage abrite le bonobo *Pan paniscus*, un grand primate endémique de l'écorégion des forêts congolaises centrales, qui vit notamment dans le parc national de la Salonga, le seul parc national qui abrite cette espèce (Figure 19.4). Sa distribution fragmentée semble liée à l'habitat (Alers *et al.* 1992; Bila Isia *et al.* 2000; Van Krunkelsven *et al.* 2000; Reinartz, 2003). Neuf autres espèces de primates diurnes sont présentes, notamment le mangabé à ventre doré *Cercocebus chrysogaster*², le lophocèbe noir *Lophocebus aterrimus*, le colobe bai de Thollon *Ptilocolobus tholloni* et le cercopithèque de Wolf *Cercopithecus wolfi*. Dans les forêts ripicoles vit aussi le singe des marais *Allenopithecus nigroviridis*. D'autres espèces d'intérêt particulier sont l'éléphant de forêt *Loxodonta africana cyclotis*, le bongo *Tragelaphus euryceros*, le pangolin géant *Manis (Smutsia) gigantea* et l'hippopotame *Hippopotamus amphibius*.

Oiseaux

L'avifaune n'est pas encore bien connue, mais 101 des 228 espèces typiques des forêts guinéo-congolaises ont déjà été répertoriées et ce nombre devrait atteindre 153 (Fishpool *et al.*, 2001). Parmi les espèces particulières, figure le paon congolais *Afropavo congensis* dont la distribution est limitée aux forêts du centre et de l'est de la Cuvette congolaise.

Ichtyofaune

Les écosystèmes aquatiques font partie de deux écorégions: l'écorégion du Kasai et l'écorégion de la Cuvette centrale du Congo (Thieme *et al.*, 2005) qui abritent respectivement plus de 200³ et 300-400 espèces de poissons, mais qui restent très peu connues⁴.

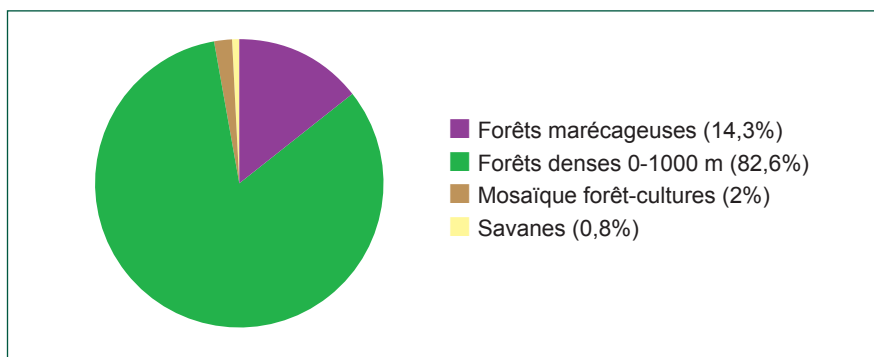


Figure 19.3. Répartition des principaux types de végétation (Source: CCR).

Populations humaines⁵

Densité et distribution

La densité des populations humaines relativement basse dans le Paysage est estimée à 2,4 habitants/km², mais des concentrations importantes sont localisées dans les villes de Oshwe, Dekese et entre les deux secteurs du parc national, surtout au nord de Monkoto. Ces densités sont fortement influencées par la présence du parc national qui couvre 35% du Paysage, deux populations résident entièrement ou partiellement dans les limites du parc: les Kitawalistes⁶ et les Iyaelima⁷.

Ethnies

Le Paysage est peuplé principalement par un des groupes ethniques les plus importants de la RDC, les Mongo⁸, représentés par les sous-groupes Nkundo (81% du secteur Lokolama), Ndengese (99% du groupement Ndengese-Ikolombe-Isolu), Iyaelima (résidant dans le bloc sud du PNS), et Isolu. D'autres groupes comprennent les Mbole (55,6% du secteur Wini), des Pygmées twa (16,5% du secteur Lokolama) et une petite population de Ngombe (4,4% dans les secteurs Luay et Lombo).

Activités

L'agriculture⁹, la chasse et la pêche sont citées respectivement comme les principales activités économiques du Paysage. Toutes les autres activités (médecine traditionnelle, cueillette, emplois permanents ou temporaires, retraite) touchent moins de 15% des participants aux enquêtes, sauf à Monkoto où 20% des ménages affirment vivre d'emplois temporaires ou permanents. Dans les territoires d'Oshwe et de Dekese plus de 20% des ménages n'ont que deux sources de revenus: généralement l'agriculture et la chasse.

L'agriculture est pratiquée toute l'année, mais les produits cultivés ou récoltés varient selon les

² Cette espèce est limitée à la partie nord-ouest du parc national de la Salonga et son état de conservation est actuellement très mal connu.

³ L'écorégion aquatique du Kasai est très riche avec plus de 200 espèces de poissons décrites dont 25% sont endémiques. Certaines sont liées aux cours d'eau en savane, mais d'autres ne se trouvent que dans les rivières bordées de forêts inondées ou inondables. Peu de recherches ont été faites au cours des dernières décennies (Thieme *et al.*, 2005).

⁴ Dans deux inventaires en bordure du parc national de la Salonga, 32 espèces de poissons ont été identifiées par Inogwabini (2005).

⁵ Une grande partie de ces données provient des résultats des études socio-économiques réalisées par le WWF (2006) (échantillon : 836 ménages) dans le Paysage et par WCS (2004) dans les portions du corridor du parc et les limites nord de son bloc sud.

⁶ Les Kitawalistes sont une secte religieuse d'origine Watchtower. Ils habitent aussi bien dans qu'en dehors du parc et citent les années 1960 comme date officielle de leur installation dans la zone.

⁷ Ces derniers sont membres du groupe Mongo et leurs villages sont situés dans le secteur sud du parc national, où ils seraient arrivés au XIXe siècle au départ de la province d'Equateur, comme l'ont fait d'autres groupes mongo durant leurs derniers mouvements de migration juste avant l'époque coloniale.

Figure 19.4. Le bonobo *Pan paniscus*.



⁸ 99% dans le groupement Ndengese-Ikolombe-Isolu, territoire de Dekese, Kasai occidental ; 91,3% dans les groupement de Luay et Lombo, territoire de Bokungu, Equateur; 83,7% dans le secteur de Lokolama, territoire d'Oshwe, Bandundu ; 44,4% dans le secteur Wini, territoire de Boende, Equateur.

⁹ La plupart des champs sont des polycultures avec en moyenne 4,5 produits différents. Leur superficie varie de 0,5 à 1,5 ha. Les produits principaux comprennent le manioc, les arachides, le riz, le maïs et dans une moindre mesure aussi des haricots, des courges, des patates douces et de la canne à sucre. Les périodes de jachère varient de 5 à 10 ans. Les champs sont plus étendus afin de compenser la partie de la récolte détruite par les animaux ou les maladies végétales. La destruction des champs est aussi contrôlée par l'installation de pièges autour des champs.

¹⁰ Plus de 95% des ménages incluent la cueillette de PFNL dans leurs activités sauf dans le secteur de Lokolama où seulement 89% des ménages l'incluent.

¹¹ La cueillette est citée comme la troisième plus importante source de revenus par 28% des ménages de Dekese.

saisons. La pêche est quasiment limitée à la saison de décrue (juin à août). Des hommes, des familles et parfois des villages entiers se déplacent alors vers des camps temporaires de pêche. Dans les communautés qui pratiquent la pêche, il est probable que la chasse diminue durant les périodes de pêche intensive.

La collecte de produits forestiers non ligneux est largement répandue¹⁰, mais peu d'habitants admettent cette activité comme génératrice de revenus du fait qu'ils sont vendus à très bas prix au niveau du village. Des chenilles, des champignons et certains fruits sont offerts sur les marchés en certaines saisons, mais ces produits ne contribuent que très peu aux revenus des ménages. Ce n'est que dans le territoire de Dekese que des ménages citent cette activité comme génératrice de revenus¹¹.

Les changements technologiques atteignent même les communautés les plus reculées. Alors que les outils agricoles n'ont pas beaucoup évolué, les outils et méthodes de chasse et de pêche sont en pleine mutation. Les pratiques de la pêche comprennent la fabrication de barrages sur de petits ruisseaux par les femmes et la confection de nasses par les hommes et les femmes. Les hommes pêchent avec des hameçons et avec des filets de fibres naturelles ou synthétiques. Les mailles deviennent de plus en plus petites et certains pêcheurs utiliseraient actuellement des moustiquaires. Hommes et femmes pêchent aussi à l'aide de poisons végétaux ou de produits chimiques comme le DDT. L'augmentation de la pression de pêche est aussi encore liée à l'augmentation du

nombre d'instruments de pêche par famille, l'extension de la saison de pêche et l'accroissement du nombre de pêcheurs, particulièrement dans les rivières Salonga et Lomela.

Les changements dans la chasse datent de la fin de années 1970 et du début des années 1980 quand les armes à feu sont devenues plus accessibles et quand des braconniers sont arrivés. Les troubles et les guerres civiles ont encore augmenté l'apport d'armes à feu. D'autres méthodes de chasse comprennent l'utilisation de câble métallique, de fil en nylon, de pièges en lianes. Les hommes et les garçons portent souvent des lances et des arcs munis de flèches, souvent empoisonnées. L'usage de chiens de chasse est très répandu. Les vieux se plaignent toutefois que les jeunes ne sont plus intéressés ni par la chasse collective au filet ni par le partage du gibier en rapport avec l'appartenance clanique et l'âge. L'individualisme croissant et le besoin de «cash» sont cités comme les causes de cette évolution.

Commerce

Des marchés formels n'ont été observés que dans les agglomérations plus importantes comme Oshwe, Monkoto et Dekese et ceux-ci sont peu importants. Il n'existe pas de système de marché hebdomadaire ou bihebdomadaire comme cela est connu dans d'autres régions du pays. Le commerce est aussi gêné par les difficultés de transport et d'accès. Paradoxalement, le manque d'opportunités économiques ailleurs dans le pays et la forte demande de viande de brousse, de poisson et de certains produits forestiers non ligneux dans les centres urbains en pleine expansion (Kinshasa, Mbandaka...) et dans les centres miniers (Kananga, Tshikapa...) poussent des gens à voyager sur de longues distances à pied, en bicyclette ou en pirogue pour aller échanger des produits de première nécessité (sel, savon, médicaments...) contre des produits de la forêt. Ainsi 65% des ménages dans le Paysage acceptent de pratiquer le troc pour obtenir leurs produits de première nécessité et des produits manufacturés.

Usage des terres

Le parc national couvre 36% du Paysage, les concessions couvrent 26% et 38% de la superficie ne sont pas affectées (Figure 19.5). Le complexe rural de cultures et de jeunes forêts secondaires ne couvre que 2% de la superficie (Figure 19.3).

Exploitation industrielle du bois

Actuellement, 13 sociétés possèdent des permis d'exploitation ou de prospection dans 21 concessions couvrant en tout 25,7% du Paysage. La plupart ont été inactives au cours des dernières années, mais au moins une s'apprête à effectuer des inventaires biologiques et socio-économiques en 2006. Sauf dans la région d'Oshwe, l'exploitation industrielle du bois est toutefois fortement handicapée par l'isolement et les difficultés d'accès et d'évacuation. Pourtant, un cas d'exploitation illégale a été observé récemment dans l'angle nord-ouest du bloc sud du PNS et d'autres cas d'exploitation illégale, mais de niveau artisanal, ont été rapportés sur la rivière Lokolo. Le bois de cette région est flotté jusqu'à Mbandaka.

Raisons pour l'identification du Paysage

- (1) La région du parc national de la Salonga a été désignée comme étant prioritaire pour la conservation dans le domaine des forêts guinéo-congolaises (Kamdem Toham *et al.*, 2006).
- (2) Bien que les populations animales soient actuellement menacées par une chasse commerciale non contrôlée et le braconnage, la taille immense des massifs forestiers et la faible densité des populations humaines devraient offrir de bonnes opportunités de conservation à long terme de la faune endémique de l'Ecorégion des forêts congolaises centrales, ainsi que des espèces importantes comme l'éléphant de forêt et le bongo.
- (3) Le parc national de la Salonga figure parmi les Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) selon *BirdLife International* (Fishpool *et al.*, 2001).
- (4) Les forêts du Paysage jouent un rôle écologique important sur le plan hydrologique et sur le plan de la séquestration du carbone.

Conservation

Historique

Le Paysage est centré sur le parc national de la Salonga, la deuxième plus grande aire protégée de forêt tropicale au monde, couvrant environ 33.350 km² de forêts intactes et représentant 36% du paysage. Ce parc national (catégorie II, UICN) fut créé par décret présidentiel en 1970, devint site du Patrimoine mondial en 1984, et inscrit comme site menacé du Patrimoine mondial en 1999, mais il a reçu peu d'attention des organismes nationaux

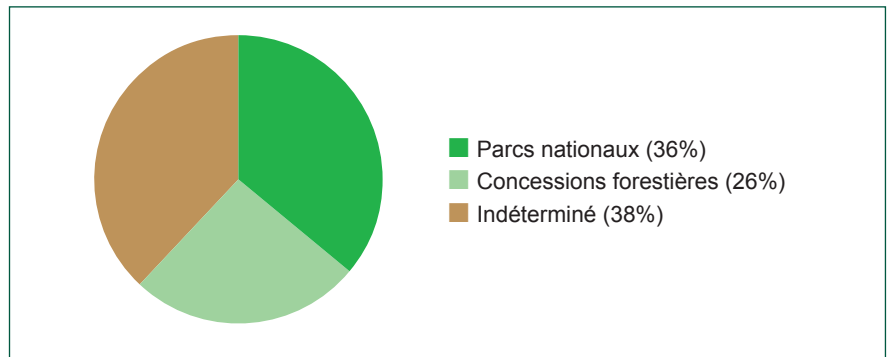


Figure 19.5. Affectation des terres.

et internationaux de la conservation. Au début des années 1990, le PNS devait néanmoins accueillir la composante Zaïre du programme ECOFAC, financé par la Commission européenne, mais les événements de 1991 entraînèrent le non-démarrage de ce programme au Zaïre¹². Au cours des années 1990 et 2000, plusieurs organisations (LWRP, MPI et ZSM) ont toutefois implanté des activités de recherche dans et en dehors du parc national et apporté un appui à l'ICCN.

Acteurs

(1) Institutions gouvernementales.

L'ICCN est responsable de la gestion du parc national de la Salonga. Hors du parc national, la gestion est du domaine du MECNEF.

(2) ONG internationales

- Le *Lukuru Wildlife Research Project* (LWRP) travaille sur les bonobos dans le sud du Paysage depuis 1992 et appuie actuellement l'ICCN.
- Le *Max Planck Institute* (MPI) gère un site de recherches juste en dehors de la limite ouest du bloc sud depuis 2000.
- La *Zoological Society of Milwaukee* (ZSM) est active depuis 1997 dans le suivi des bonobos et autres grands mammifères du bloc nord du parc national, dans l'appui à la lutte anti-braconnage et dans l'appui à l'ICCN.
- WCS a joué un rôle important lors des enquêtes MIKE en 2003 et 2004. Cette ONG continue à focaliser ses ressources (CARPE/USAID, donateurs privés, UNESCO) sur le parc national et sa zone tampon. Elle conduit des inventaires de bonobos et d'autres grands mammifères. En collaboration avec l'ICCN et des communautés, elle travaille sur la résolution de conflits sur les limites du parc national. Elle aide à la création d'une unité de SIG.
- Le WWF a appuyé des activités dans le parc national depuis 1997 au travers de la ZSM. En 2004, il a accepté le rôle de *Landscape Leader* dans le cadre du programme CARPE de l'USAID avec financement complémen-

¹² En 1988, suite au Plan d'action forestier tropical (PAFT), l'UICN prépara sur financement de la Commission européenne un Plan d'action régional pour l'Afrique centrale (PARAC) dont découla la conception du programme ECOFAC. La composante zaïroise de ce programme devait se concentrer sur le parc national de la Salonga. Un budget de 3,2 millions ECU fut inscrit dans la convention de financement pour la première phase du programme en 1990. La spécificité retenue pour cette composante fut "la conservation et la gestion d'un parc forestier par le renforcement des infrastructures régionales, la mise en place d'une station de recherche et le démarrage en périphérie de petites initiatives de développement". A cause des événements politiques de 1991, ce programme ne put jamais démarrer. Néanmoins, en 1991 et 1992, la CE a financé des activités de terrain en préparation de l'installation d'une nouvelle station à Botsima dans le bloc nord. Une cartographie de la région a aussi été réalisée sur base d'images satellitaires et quelques équipements furent installés mais aussitôt pillés (d'Huart, 2003).

taire de l'UE. Le WWF est impliqué dans le renforcement des capacités de l'ICCN, la réalisation d'enquêtes socio-économiques et biologiques de base, l'exploration des possibilités offertes par la cogestion communautaire et l'identification de nouveaux partenaires pour assister dans le domaine des problèmes de ressources et de gestion communautaire

Menaces directes

(1) *Le commerce de viande de brousse*

Les recensements de ZSM, WCS, et le programme MIKE, les études socio-économiques et les études de la capacité de l'ICCN, et l'observation directe des gestionnaires du parc national de la Salonga ont montré que la chasse incontrôlée à l'échelle commerciale et le braconnage dans le PNS représentent les menaces les plus graves qui pèsent sur la faune. La demande de viande de brousse vient surtout de l'extérieur du Paysage, des zones urbaines et minières éloignées.

(2) *Le commerce d'animaux vivants*

Le commerce d'animaux vivants, surtout de bonobos, existe et des fonctionnaires basés dans le Paysage délivrent un certificat de détention légale pour un bonobo vivant pour la somme de 4.500 francs congolais (10 US\$).

(3) *Le commerce de l'ivoire*

Il n'existe pas d'informations précises, mais la chasse pour l'ivoire continue et plusieurs cas ont été découverts en 2005 et début 2006 dans le parc national de la Salonga.

(4) *Le braconnage militaire*

En dehors de la chasse effectuée par les populations civiles, le parc national est aussi menacé par les activités cynégétiques des militaires et bandes armées. Cette situation n'est pas seulement un danger pour la faune mais aussi pour les populations humaines et elle met en déroute l'autorité de l'ICCN. Pour compenser cela, l'ICCN et ses partenaires se sont engagés dans un lobbying actif des autorités militaires, provinciales et nationales.

(5) *La pêche destructive*

L'utilisation de dynamite, de poisons et de filets à mailles de plus en plus petites peut contribuer à la raréfaction de certaines espèces de poissons.

(6) *Absence de contrôle des populations dans le parc national*

Les populations qui habitent de manière

permanente ou temporaire dans le parc national défrichent, cultivent, chassent et pêchent librement.

Menaces indirectes

(1) *L'effondrement du secteur agricole*

D'après les communautés locales, l'effondrement du secteur agricole suite à la guerre civile serait la première cause d'une réorientation des jeunes vers les activités de chasse et de pêche.

(2) *La prolifération d'armes*

La chasse et le braconnage ont été facilités par la prolifération d'armes.

(3) *Accessibilité réduite au Paysage*

Le Paysage n'est accessible que par avion ou par bateau et l'accès à la plupart des villages est problématique. Dans le passé, des marchands et des missionnaires voyageaient par véhicules sur les routes de l'époque coloniale et un réseau de rivières navigables traversait tout le Paysage et facilitait le voyage et le commerce. Au cours des années 1990, ces réseaux de transports ont disparu suite au déclin économique généralisé et à la guerre civile. Les ponts sont tombés, les ferrys ont été détruits durant la guerre civile, et les routes se sont dégradées à tel point que même les bicyclettes ont du mal à passer. Les bateaux de l'Etat ne fonctionnent plus et des bateaux privés n'apparaissent dans certains secteurs éloignés qu'une fois par an. Cette difficulté d'accès est un handicap grave pour l'obtention de données de base, la mise en œuvre d'activités (y compris des activités alternatives au commerce de viande de brousse) ainsi que le contrôle et le suivi de l'exploitation des ressources naturelles.

(4) *Faiblesse des services gouvernementaux*

Les capacités de l'ICCN sont très limitées et beaucoup de gardes n'ont pas reçu de formation, ne possèdent pas de connaissances et n'ont pas les moyens pour protéger le parc national. De plus, l'autorité de l'ICCN est diminuée par son implication mal définie et mal perçue dans la zone tampon. En dehors du parc national, les agents gouvernementaux responsables de la gestion des ressources naturelles ont beaucoup souffert de l'isolement accru suite à la guerre. Ils ne possèdent ni les outils ni les connaissances pour éduquer les populations dans le domaine de la législation environnementale et les méthodes de gestion des ressources naturelles.

(5) Le manque d'information

En dehors des informations de base sur les espèces-clés (éléphant, bonobo) il n'existe que très peu d'informations sur la faune et sur la flore. Les communautés locales ignorent la législation environnementale en vigueur dans le Paysage.

Etat de la végétation

Les forêts sont quasi totalement intactes.

Etat de la faune

Bien que les données de base soient rares et manquent probablement de précision, les résultats d'inventaires de MIKE (WCS 2005a) révèlent une absence inquiétante de l'éléphant dans la majeure partie du parc et des densités extrêmement faibles dans les zones où l'espèce existe encore¹³. Il est probable que ce phénomène s'étende en dehors du parc national, car les communautés locales dans les zones de savane citent souvent l'éléphant et le buffle comme deux espèces ayant considérablement diminué durant les derniers 10-20 ans. Moins d'informations existent au sujet du bonobo¹⁴ mais de nouvelles reconnaissances dans le parc national ont pu découvrir plusieurs nouvelles populations. En général, la distribution du bonobo est très irrégulière et probablement influencée par l'habitat et la pression du braconnage (Reinartz *et al.*, 2006). Une population protégée existe en dehors du parc national dans le sud du Paysage, entre les rivières Lukenie et Sankuru, où LWRP appuie les efforts villageois de conservation et de développement.

D'après les villageois au sud du Paysage, l'aulacode *Thryonomys sp.* serait apparu au cours des 20 dernières années¹⁵, mais le lion aurait disparu¹⁶. Le statut d'autres espèces de savane mérite une attention spéciale.

Quant aux pêcheries artisanales très répandues qui exportent de grandes quantités de poisson fumé en dehors du Paysage, rien n'est connu de leur impact sur les populations de poissons.

Financement de la conservation

Les bailleurs de fonds sont:

- CARPE/USAID finance des activités à l'échelle du parc national et du Paysage.
- L'UE se focalise sur le parc national mais intervient aussi à l'échelle du paysage.

- L'UNESCO/UNF a financé des études socio-économiques (WCS, 2004) et le paiement de primes au personnel du parc national.
- Le PNUD/FEM va donner de l'équipement de communication aux stations de l'ICCN.
- Le fonds fiduciaire de l'Union européenne et de la Banque mondiale (n°050991) fournit de l'équipement à l'ICCN au travers du WWF et en complément au programme de l'Union européenne.
- L'Union européenne va commencer des activités dans le Paysage au travers du programme ECOFAC.

Il n'y a pas de systèmes durables de financement en place et la promotion du tourisme est problématique étant donné l'éloignement du Paysage et la faiblesse des structures de gestion.

Education environnementale

Aucun programme d'éducation environnementale structuré n'existe pour le parc national de la Salonga et le Paysage. Quelques rares notions de sensibilisation sont fournies pour les équipes de conservateurs ou de chercheurs durant leur visite de travail. Ce manque de programme ne facilite pas la bonne compréhension des conflits résultant des contestations des limites du parc national parmi d'autres problèmes. Pour combler cette lacune, les partenaires du Paysage collaborent pour définir et appliquer une stratégie d'éducation environnementale.

Gestion des ressources naturelles

(1) A l'échelle du Paysage.

Des données de base sont nécessaires avant de pouvoir élaborer un plan de zonage du Paysage. Les études socio-économiques ont été faites et guideront l'établissement futur de partenariats locaux, le choix d'indicateurs pour le suivi du niveau de vie et l'identification d'interventions dans le domaine de l'utilisation durable des ressources naturelles. Une carte à l'échelle du Paysage est en voie d'amélioration.

(2) Dans le parc national

Des inventaires de grands mammifères ont été entrepris dans le cadre du programme MIKE de la CITES à partir de 2003. Depuis le commencement des activités de CARPE en octobre 2003 et du programme de renforcement des capacités de gestion de l'ICCN et d'appui à la réhabilitation d'aires protégées en RDC de la Commission européenne en août 2004, les partenaires impliqués

¹³ En 1989, le nombre d'éléphants dans le PNS fut estimé à 8.300 (>2,2 individus/km²) (Alers *et al.*, 1992) ; et, à partir des recensements de MIKE, en 2003-2004, à seulement 2.000 (WCS 2005a). Il faut toutefois noter, comme le fait le rapport de WCS, qu'il est difficile de comparer ces recensements étant donné les énormes sources potentielles d'erreurs dans chacun d'eux (WCS 2005a, p. 98).

¹⁴ En 1998 la densité des populations de bonobos dans la partie nord du bloc nord fut estimée à 1,15 individu/km² (Van Krunkelsven *et al.*, 2000). Une estimation de densité plus récente est de 0,73 adulte/km² selon les recensements effectués à la fois dans les blocs sud (3 sites) et nord (8 sites) du PNS, d'octobre 2000 à mai 2002 (Reinartz *et al.*, 2006).

¹⁵ Des villageois entre Dekese et le PNS affirment que cette espèce serait arrivée dans leur région depuis le sud au cours des 20 dernières années.

¹⁶ A Dekese, les villageois racontent l'abattage bien documenté du dernier lion (un mangeur d'hommes) dans les savanes situées entre Lukenie et Sankuru ou au sud du Sankuru en 1999 (WWF 2006).

dans le parc national ont joint leurs forces à celles de l'ICCN pour la collecte de données de base, le renforcement des capacités de gestion, la recherche et le suivi. Des acteurs précédemment exclus de ce processus ont été intégrés. Étant donné les fortes menaces qui pèsent sur ce parc national, les interventions suivantes sont entreprises par les partenaires:

Dans le domaine de la collecte de données de base:

- Evaluation des capacités de l'ICCN comprenant des recommandations pour l'engagement du personnel, le développement des infrastructures, l'équipement et les stratégies antibraconnage;
- Achèvement de la carte de base;
- Analyse des menaces;
- Etudes et enquêtes socio-économiques.

Dans le domaine de la formation:

- Mise en place du comité de coordination de site (CoCoSi)
- Appui à l'ICCN en matière d'équipement, de carburant et de formation d'administrateurs et de gardes

Dans le domaine de la surveillance:

- Mise en oeuvre de patrouilles antibraconnage dans les 6 stations;
- Paiement de primes aux gardes.
- Mise en place de nouveaux postes à Etate, Kinki, Beminyo et Lokofa.

En 2006, les partenaires vont achever un plan de gestion stratégique pour le parc national avec l'appui technique de USFS.

(3) Dans les zones extractives

De nombreuses plantations de caféiers, de palmiers à huile et d'hévéas ont été répertoriées, mais aucune n'est active. De même, bien que 25% du Paysage soit attribué à des sociétés d'exploitation forestière, aucune exploitation à l'échelle commerciale n'a été observée. Le moratoire qui pèse actuellement sur l'exploitation industrielle du bois empêche d'ailleurs une collaboration formelle entre les agents de la conservation et les sociétés d'exploitation, mais la possibilité d'effectuer des études biologiques ou socio-économiques en collaboration a néanmoins été discutée de manière informelle.

(4) Dans les zones rurales

Bien que l'imagerie satellitaire permette de localiser les activités agricoles, seul un travail de ter-

rain permet de définir les zones de chasse et de pêche. Une partie de ces informations a été collectée à l'occasion des enquêtes socio-économiques. Des données additionnelles seront collectées lors des enquêtes biologiques. Deux études sont prévues pour débiter le travail avec les communautés locales dans le domaine de l'amélioration de la gestion des ressources naturelles. Des réunions ont eu lieu avec les représentants des communautés, notamment en vue de la résolution des conflits en rapport avec la délimitation du parc national. Une demande prioritaire des communautés est en effet de pouvoir pêcher dans les rivières qui forment les limites du parc national. Durant la saison sèche de 2006, une institution partenaire va effectuer une étude des systèmes de gestion sur ces rivières afin d'exprimer des recommandations en matière de gestion collaborative entre les communautés locales et l'ICCN. Une deuxième étude va explorer la faisabilité économique de la mise sur le marché dans le Paysage de produits agricoles sélectionnés et de produits non ligneux dans le but de réduire la pression exagérée sur la faune et de diversifier les opportunités économiques des communautés locales. La GTZ a appuyé MPI dans une étude de faisabilité pour l'exportation de poissons ornementaux (Schliewen 2002).

Le *Small Grants Program* de CARPE appuie des ONG locales dont les activités sont en relation avec la gestion des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité. Les résultats de la première année permettront de mieux définir les partenariats à long terme et d'attirer des ressources et des expertises supplémentaires.

Gouvernance en matière de ressources naturelles renouvelables

La gouvernance en matière de ressources naturelles renouvelables repose sur une forte ambiguïté entre la théorie et la réalité. D'après la loi, la propriété et la gestion de la terre et de ses ressources naturelles sont le mandat de l'État. Cette situation est courante en Afrique centrale. Dans un Paysage caractérisé par son isolement et la faiblesse des services de l'État, elle est très marquée: l'accès aux ressources et leur gestion sont déterminés le plus souvent par les communautés locales ou les autorités locales telles que les chefs traditionnels. L'ambiguïté entre la situation de droit et la réalité fait que les communautés subissent des pressions extérieures de la part "d'étrangers" au Paysage qui possèdent des moyens politiques ou économiques plus importants et parviennent à chasser et pêcher sur les terroirs villageois moyennant autorisation et rétribution¹⁷. La plupart des communautés dé-

¹⁷ Les terroirs villageois sont séparés par des limites connues, souvent basées sur des ruisseaux ou rivières. Les habitants ont le droit d'accéder aux forêts de leur terroir pour l'agriculture, la collecte de produits forestiers non ligneux, la chasse et la pêche. Des villages voisins peuvent être invités à participer à des chasses collectives, mais cette pratique tend à disparaître. Des étrangers intéressés à chasser dans ces terroirs doivent obtenir la permission du chef de terre et payer des droits d'accès en cash ou en munitions. L'accès aux camps de pêche est plus restreint : certains villages en interdisent même complètement l'accès ; d'autres exigent un paiement. L'utilisation de camps saisonniers de pêche peut toutefois être étendue à des membres de la famille habitant aussi loin que Mbandaka. La collecte de produits forestiers non ligneux n'est pas régulée sauf quand il s'agit de collecte à objectifs commerciaux.

crivent des systèmes similaires de gouvernance locale de la terre et de ses ressources naturelles.

Le parc national de la Salonga pourrait constituer une exception du fait de la présence de l'ICCN, une autorité gouvernementale. En pratique, six stations de gestion de l'ICCN, réparties à travers le parc, sont responsables de la gestion du PNS. Ces stations fonctionnent cependant mal à cause de l'insuffisance budgétaire, du faible degré de formation¹⁸, de manque d'équipements, d'un personnel inadéquat et des mauvaises infrastructures. Cependant, des communautés locales, déplacées avant ou après la création du parc national et exclues de sa gestion, continuent de revendiquer un droit d'autorité sur leurs anciennes terres et ressources. Elles continuent à collecter des fruits et d'autres produits dans leurs anciens champs. Les politiques floues de l'ICCN ont créé de grandes confusions, du fait que certaines coopératives et certains individus ont obtenu l'autorisation de pêcher dans le parc en payant des taxes. Une autre ambiguïté est constituée par le droit de pêche des populations locales dans les rivières qui forment la limite du parc national: où commence le parc national? Au milieu ou sur la rive? Cette exclusion et cette ambiguïté, combinées aux faibles capacités de l'ICCN, à la guerre civile et aux structures gouvernementales centralisées mais inefficaces, ont contribué à l'utilisation anarchique des ressources naturelles dans et autour du parc.

Dans le but de développer les capacités de gestion et de prise de décisions, un comité de coordination du site (CoCoSi) a été créé pour la gestion du parc. Il comprend l'ICCN et des organisations partenaires (LWRP, MPI, ZSM, WCS et WWF). Il est prévu qu'avec le temps la représentation au CoCoSi pourra s'élargir pour inclure des représen-

tants des communautés locales. Dans l'immédiat, plusieurs gardes ont établi des comités permanents de consultation locale au niveau des villages. L'ICCN travaille également avec les organisations partenaires pour mieux définir le concept de conservation communautaire. Parallèlement, des initiatives émanant du secteur des ressources naturelles, telles que la création de forêts communautaires, encourageront la participation des communautés locales au niveau du Paysage.

Suivi des ressources naturelles renouvelables

Les études MIKE effectuées en 2003-2004 ont fourni d'importantes informations de base qui permettront de mettre en œuvre le futur suivi de la faune du parc, en particulier des éléphants de forêt. Ces inventaires de grands mammifères seront poursuivis et une étude préliminaire des potentialités du suivi biologique sera entreprise.

Plusieurs institutions de recherche étudient l'écologie, la distribution et le comportement du bonobo.

Une base de données nationale gérée par SYGIAP (Système de gestion des informations des aires protégées) d'ICCN existe déjà pour les sites du Patrimoine mondial et a produit une carte du parc et de sa zone tampon. Cette base de données sera accompagnée directement par le développement de capacités similaires au niveau du terrain. Une base de données à l'échelle du Paysage sera complétée et servira à produire une carte comme celle du parc national. Les deux bases de données seront les principaux outils pour le suivi à long terme des activités de conservation et de la gestion durable des ressources naturelles.



Figure 19.6. La bicyclette reste le seul moyen de transport dans beaucoup de régions de la RDC.

¹⁸ Entre décembre 2003 et janvier 2004, 54 gardes du PNS ont reçu une formation paramilitaire en collaboration avec le ministère de la défense et organisée par l'ICCN sur un financement de ZSM.